Discours rentrée Solennelle du Barreau de Paris

Maison de la Mutualité – Le 27 novembre 2026

Le Maire de Paris – Emmanuel Grégoire

Monsieur le bâtonnier de Paris, cher Louis Degos,

Madame la vice-bâtonnière de Paris, chère Carine Denoit-Benteux,

Madame la Secrétaire du Conseil de l'ordre, chère Elodie Quer,

Mesdames et messieurs du Conseil de l'ordre,

Mesdames et messieurs les avocats,

La rentrée solennelle du barreau de Paris est un des moments les plus importants de l'année juridique parisienne.

Un événement prestigieux qui réunit les avocats notre capitale, de tout le pays et d'ailleurs, puisqu'une délégation internationale, que je salue, est présente aujourd'hui.

Une tradition séculaire qui permet de rassembler l'ensemble d'une profession dans un esprit de confraternité.

Je suis très heureux d'être parmi vous pour la première fois en tant que Maire de Paris.

« Une chose n'est pas juste parce qu'elle est loi ; mais elle doit être loi parce qu'elle est juste. »

Convoquer l'auteur de *L'Esprit des Lois*, peut paraître anachronique en 2026, alors que les enjeux pour votre profession sont nombreux ; plus d'1 avocat sur 2 déclare des difficultés économiques liées au développement de son activité, l'irruption de l'intelligence artificielle change radicalement la manière d'apprendre et d'exercer le métier, la confiance dans l'avenir de la profession s'érode.

Je sais les difficultés que connaissent de nombreux avocats à Paris, l'écart entre l'image que les français ont de cette profession et la réalité de son exercice, les obstacles qui se dressent sur le chemin des jeunes qui veulent faire de la défense des droits, leur métier.

Dans ce contexte d'incertitudes, le Barreau de Paris, qui compte près de la moitié des avocats français, et notre ville, capitale du droit en Europe, sont à vos côtés pour accompagner l'ensemble de la profession dans ses mutations et l'intégration des étudiants de l'école du barreau.

Je le dis ici : la profession d'avocat est essentielle à l'attractivité de Paris, autant que Paris est le cœur du développement de vos activités.

Paris doit rester cette capitale qui fait rêver les avocats du monde entier, par son réseau d'institutions nationales et internationales, par sa place privilégiée dans le domaine de l'arbitrage, par sa position centrale dans la protection des brevets, par son rayonnement intellectuel dans la création du droit.

Ce droit essentiel à notre souveraineté, ce droit auquel chacun doit pouvoir accéder.

Et je veux saluer les initiatives qui permettent à nombre d'entre vous de donner de leur temps, pour venir en aide à celles et ceux qui sont les plus éloignés du droit. Je pense évidemment à l'opération « Avocats dans la cité », organisée avec le barreau de Paris, et qui est accueillie chaque année sur le parvis de l'hôtel de ville.

Mais je pense aussi à ces initiatives pour les personnes en situation de handicap, à la rue ou en demande d'asile, ou simplement à ces initiatives individuelles, ces heures *pro bono,* pour défendre l'égalité de nos concitoyens dans l'accès aux droits.

« En vérité, je n'ai jamais pu me contenter de mon rôle d'avocate, je sentais en moi l'exigence du témoin engagé, de la militante des droits et des libertés. ».

Ces mots de Gisèle Halimi résonnent particulièrement aujourd'hui.

La grande majorité d'entre vous continue de considérer qu'être avocate ou avocat, ce n'est pas simplement un métier, mais une vocation.

Vous vous êtes engagés dans ce métiers pour défendre les Droits et les Libertés.

Un engagement qui remonte aux sources même de l'Esprit des Lois, un engagement pour ce qui est juste, un engagement pour que cette justice s'applique à celles et ceux que vous défendez.

Vous êtes leur premier lien avec la justice et leur dernier rempart face à elle.

A cette place, vous êtes toutes et tous, à votre échelle, des gardiens de notre démocratie.

Vous êtes toutes et tous, quotidiennement, les témoins des attaques qu'elle subit.

« Qu'il fait sombre au pays des Lumières », ce slogan des manifestations du 17 octobre raconte l'inquiétude de nos concitoyens face au recul de l'Etat de Droit. L'approche du scrutin présidentiel fait tomber les masques sur comment certaines candidates, certains candidats veulent bouleverser notre ordre juridique, remettre en question notre contrat social, instrumentaliser le droit et la justice.

Nous vivons un moment de bascule. Une bascule politique qui pourrait devenir une bascule juridique, avec la remise en cause de certains de nos principes fondamentaux, de nos libertés fondamentales.

Partout dans le monde, les pouvoirs populistes pointent le droit comme l'ennemi du peuple, quand il est le seul à même de le défendre de ses abus.

En France, on passe le code du travail à la broyeuse à papier, on annonce des referendums pour modifier la Constitution dans une confusion funeste entre l'opinion et le peuple, on déclare que l'Etat de Droit n'est ni intangible, ni sacré.

Face à ces attaques, ils doivent trouver face à eux un tissu citoyen, des agents publics, des associations, des corps intermédiaires, des élus, des professionnels du droit prêts à résister.

Le pire n'est jamais certain, mais il faut toujours s'y préparer.

S’il devait advenir, nous aurons plus que jamais besoin des avocats, besoin de vous, besoin de votre courage.

Car, comme le disait Robert Badinter : « Le courage, pour un avocat, c'est l'essentiel, ce sans quoi le reste ne compte pas : talent, culture, connaissance du droit, tout est utile à l'avocat. Mais sans le courage, au moment décisif, il n'y a plus que des mots, des phrases, qui se suivent, qui brillent et qui meurent. ».

Ce moment décisif est en passe d’arriver. Le combat que vous avez à mener n’est pas moins grand que celui de vos pairs qui se sont battus contre la peine de mort, pour l’avortement, pour la reconnaissance des droits, pour l’égalité.

Il est peut-être même plus essentiel, puisqu’il concerne l’existence même de notre démocratie.

Dans ce combat, vous me trouverez toujours à vos côtés.

Vous trouverez Paris à vos côtés.

Je vous remercie.